

***Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne***

Préavis municipal n° 7 (21)

Municipal responsable : J. Schaffner

**Demande d'adoption du budget 2022
Entente intercommunale de la STEP de Champagne
Champagne, Grandson (hameau de Bru), Mauborget, Tévenon**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité de Champagne soumet à votre approbation le budget de l'entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées, selon les détails en annexe.

Les investissements sur la STEP restent minimums, dans l'attente du raccordement à la régionalisation des eaux usées (AIERG). Ce poste est d'ailleurs en augmentation, résultat des premiers amortissements des ouvrages aval à notre réseau.

Monsieur Jérôme Schaffner, Municipal, se tient à votre disposition pour tous les renseignements que vous pourriez désirer.

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n° 7 (21),
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. **d'accepter** le budget 2022 de l'entente intercommunale de la STEP de Champagne tel que présenté.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 21 octobre 2021.

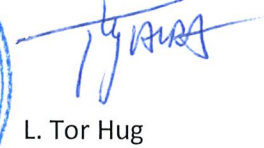
Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :


F. Gagnebin

la secrétaire :


L. Tor Hug



Annexes :

- Budget 2022
- Répartition entre communes

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2022		Budget 2021		Compte 2020	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
110	Administration	7'050	0	7'100	0	7'013.55	0.00
	Solde		7'050		7'100		7'013.55
3060	Frais vacation municipal + frais gestion	5'700		5'700		5'700.00	
3186	Primes assurances de tiers, choses et RC	1'350		1'400		1'313.55	
460	Réseau d'égouts	262'412	269'462	243'038	250'138	239'369.19	246'382.74
	Solde	7'050		7'100		7'013.55	
3010	Salaire employé communal	26'700		26'700		23'542.87	
3030	Cotisation AVS	2'400		2'400		2'233.00	
3040	Caisse pension et prévoyance	1'800		1'800		1'600.90	
3050	Assurance maladie et accidents	800		800		707.70	
3123	Achat et consommation électricité + eau	25'000		25'000		21'607.50	
3132	Achat chlorure ferrique	9'000		8'500		9'283.21	
3140	Entretien STEP	15'000		15'000		8'807.40	
3144	Entretien collecteur et concentration	2'000		2'000		0.00	
3188	Elimination des boues + analyses	110'000		105'000		128'811.56	
3191	Taxe fédérale sur les eaux usées	19'500		20'000		18'972.00	
3520	Participation frais AIERG (Projet régionalisation)	50'212		35'838		23'803.05	
4520	Part des communes		269'462		250'138		246'382.74
	Charges totales	269'462		250'138		246'382.74	
	Revenus totaux		269'462		250'138		246'382.74

BUDGET STEP 2022 Répartition aux communes

Montant à répartir pour les communes **267'462.00**

sans frais de collecteur (voir dcpte ci après)

	Habitants au 31.12.2020(base SCRIS)	Total HT	TVA 7.7 %	Total TTC
Grandson	82	10'006.00	770.45	10'776.45
Tévenon	889	108'473.00	8'352.45	116'825.45
+ plus-value	69	8'419.00	648.25	9'067.25
Mauborget	130	15'862.00	1'221.35	17'083.35
Champagne	1022	124'702.00	9'602.05	134'304.05
	2192	267'462.00	20'594.55	288'056.55

Pour Champagne : 1'059 habitants moins 32 habitants raccordés à la commune de Bonvillars et 5 habitants en raccordement privé.

Pour Tévenon : 898 habitants moins 9 habitants en raccordement privé.

Je reste volontiers à votre entière disposition pour d'éventuelles questions au sujet de ce décompte.

Bourse communale de Champagne

Nathalie Binggeli

BUDGET STEP 2022 Répartition aux communes

Montant à répartir pour les communes **2'000.00**

Frais collecteur de concentration sans Grandson

Montants à rajouter à celui de la page précédente pour les communes concernées

	Habitants au 31.12.2020(base SCRIS)	Total	TVA 7.7 %	Total TTC
Tévenon	889	843.00	64.90	907.90
+ plus-value	69	65.00	5.00	70.00
Mauborget	130	123.00	9.50	132.50
Champagne	1022	969.00	74.60	1'043.60
	2110	2'000.00	154.00	2'154.00

Je reste volontiers à votre entière disposition pour d'éventuelles questions au sujet de ce décompte.

Bourse communale de Champagne

Nathalie Binggeli